



CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION

Mises à jour le 22 octobre 2025

Article 1 – Identification du Prestataire

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes réservations, commandes ou encore tous achats de prestations de réalité virtuelle effectués :

- sur le site internet <https://www.nvs-vr.fr> (ci-après le « Site ») exploité par le Prestataire, ou
- directement dans les locaux exploités par le Prestataire, au sein de son établissement d'exploitation sis au centre d'affaire MY EXPOBAT, village M2, rue de Lisbonne, Plan de Campagne 13480 Cabriès.

ainsi que plus largement, à tous les participants aux sessions.

Ces CGV régissent les relations contractuelles entre le Prestataire et toute personne physique agissant à des fins non professionnelles, à titre de consommateur, au sens de l'article liminaire du Code de la consommation (le « Client »).

En conséquence, ces CGV ne s'appliquent pas aux clients agissant à des fins professionnelles, c'est-à-dire dans le cadre ou pour les besoins de leur activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole.

Le Prestataire se réserve le droit de proposer des conditions générales distinctes applicables aux clients professionnels.

Le Prestataire est :

NVS (nom commercial : NEO VIRTUAL SENSATIONS)

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Capital social : 40.000 euros

Siège social : centre d'affaire MY EXPOBAT, village M2, rue de Lisbonne, Plan de Campagne 13480 Cabriès

Numéro SIRET : 944 694 637

Représentant légal : Monsieur SANCHEZ-CAPARROS Nordine

Adresse e-mail de contact : contact@nvs-vr.fr

Numéro de téléphone : 04.42.07.23.70

(ci-après désignée le « Prestataire » ou « NVS »).

Article 2 – Objet des Conditions Générales de Vente

Les présentes CGV ont pour objet de définir les droits et obligations respectifs du Prestataire et du Client consommateur dans le cadre de la vente de prestations de réalité virtuelle proposées par le Prestataire.

Elles visent à fournir au consommateur l'ensemble des informations prescrites par les articles L.111-1 et suivants, ainsi que R.111-2 et suivants du Code de la consommation, en ce compris notamment :

- les caractéristiques essentielles des services proposés par NVS ;
- le prix total des prestations toutes taxes comprises et les modalités de paiement ;
- les conditions et délais d'exécution des prestations ;
- les conditions de résiliation ou d'annulation ;
- les informations relatives aux restrictions éventuelles d'utilisation ;

et, plus généralement, toutes informations précontractuelles nécessaires à la conclusion du contrat de manière claire et compréhensible.

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des services proposés par NVS, et notamment :

- la réservation de séances de réalité virtuelle à l'unité ;
- la souscription d'abonnements donnant accès à plusieurs séances ;
- l'organisation d'événements privés (anniversaires, événements familiaux, etc.).

Article 3 – Opposabilité et acceptation des Conditions Générales de Vente

3.1 Toute commande ou réservation effectuée auprès de NVS, que ce soit sur le Site ou directement dans les locaux, implique nécessairement l'acceptation pleine, entière et sans réserve des CGV. Par sa réservation, le Client reconnaît en conséquence avoir pris connaissance en temps utile des présentes CGV et les avoir lues et comprises avant la conclusion du contrat.

Lorsqu'elle est effectuée en ligne, cette acceptation est en outre matérialisée par une case à cocher accompagnée de la mention : « J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales de Vente ».

Lorsqu'elle est effectuée sur support papier, le formulaire de réservation ou de commande comporte également une case à cocher ou une mention manuscrite équivalente permettant au Client d'attester qu'il a pris connaissance des présentes CGV et qu'il les accepte sans réserve.

3.2 Les CGV sont portées à la connaissance du Client avant la passation de toute commande ou réservation.

Elles sont également disponibles en permanence sur le site internet <https://www.nvs-vr.fr>, où elles peuvent être consultées librement et téléchargées par le Client sur un support durable.

3.3 Lorsqu'un Client effectue une réservation pour le compte d'un groupe, il agit en qualité de représentant et de porte-fort des autres participants.

À ce titre, il garantit à NVS que toutes les personnes inscrites dans la réservation ont été informées du contenu des présentes Conditions Générales de Vente, qu'elles les ont lues et comprises et les acceptent sans réserve.

Le Client s'engage en conséquence à communiquer les consignes, conditions d'accès et règles de sécurité à l'ensemble des participants avant la séance, et demeure responsable solidairement du respect desdites obligations par les membres de son groupe.

Article 4 – Formules commercialisées par NVS

4.1 NVS propose plusieurs formules de prestations de réalité virtuelle destinées aux particuliers, afin de leur permettre d'accéder à des expériences immersives, seul ou en groupe.

Les formules actuellement commercialisées sont les suivantes :

1. Formule “Accès unique” (ou “à la séance”)

Le Client réserve une séance de réalité virtuelle à une date et un horaire déterminés parmi les disponibilités proposées sur le Site ou directement sur place.

Cette formule donne accès à une ou plusieurs parties (pack) sans engagement de durée.

2. Formules “Abonnement”

Le Client peut souscrire une formule d'abonnement lui permettant d'accéder à plusieurs séances sur une période définie (hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle, etc.), dans les conditions précisées sur le Site au moment de la souscription. Les sessions sont réparties durant les heures pleines et creuses selon la formule choisie.

Ces formules peuvent donner droit à des avantages spécifiques (tarifs préférentiels, réservations prioritaires, etc.), selon les modalités indiquées dans l'offre correspondante.

3. Formule “Événement”

NVS propose l'organisation d'événements privés tels que des anniversaires, enterrements de vie de jeune fille ou de garçon, ou toute autre prestation de groupe.

Ces prestations font l'objet d'un devis personnalisé, établi sur la base des besoins exprimés par le Client (nombre de participants, durée, configuration, prestations complémentaires).

4.2 Le Prestataire se réserve le droit de modifier ou de faire évoluer à tout moment les formules commercialisées, sous réserve d'en informer les Clients préalablement à toute nouvelle commande.

Ces modifications ne s'appliqueront pas aux contrats déjà conclus.

Article 5 – Dispositions propres aux formules Abonnement

5.1. Durée et reconduction

L'abonnement est conclu pour une durée initiale d'un (1) mois à compter de la date d'activation. Il est tacitement reconductible de mois en mois, sauf résiliation par le Client ou par le Prestataire dans les conditions définies ci-après.

5.2 Absence d'engagement de durée

L'abonnement est proposé sans engagement de durée minimale.

Chaque partie peut y mettre fin à tout moment sous réserve du préavis mentionné ci-dessous.

5.3 Modalités de résiliation

Chaque partie peut résilier l'abonnement à tout moment en adressant une notification écrite à l'autre partie (par e-mail ou courrier postal),

pour une résiliation du Client, aux coordonnées alternatives suivantes :

- **Adresse e-mail de contact :** contact@nvs-vr.fr
- **Siège social :** centre d'affaire MY EXPOBAT, village M2, rue de Lisbonne, Plan de Campagne 13480 Cabriès

pour une résiliation de NVS, aux coordonnées indiquées par le Client lors de sa réservation.

La résiliation prendra effet à l'issue du mois suivant celui au cours duquel la notification est reçue.

Exemple : une résiliation notifiée le 15 mars prendra effet à compter du 30 avril, l'abonnement restant actif et dû jusqu'à cette date.

Aucune somme déjà facturée pour la période en cours ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

5.4 Modifications des tarifs de l'Abonnement

NVS se réserve le droit de modifier les conditions tarifaires ou les avantages liés à l'Abonnement, sous réserve d'en informer le Client (courrier ou courriel) au moins deux (2) mois avant l'entrée en vigueur des nouvelles conditions. Le Client pourra alors résilier son abonnement avant la date d'application des nouvelles conditions, sans frais ni pénalité. A défaut de résiliation, les nouvelles conditions s'appliqueront aux Clients.

5.5 Réservation des sessions

Chaque forfait et crédit de sessions attribué au titre d'un mois donné doit être intégralement utilisé au cours de ce même mois.

Les sessions non utilisées à l'expiration de la période mensuelle concernée ne peuvent être reportées, remboursées ni compensées et sont, par conséquent, définitivement perdues.

Article 6 – Modalités de réservation

La réservation d'une séance, d'un abonnement ou de tout autre service proposé par NVS peut s'effectuer, selon les disponibilités, en ligne sur le site internet <https://www.nvs-vr.fr> ou directement sur place.

NVS ne garantit pas la disponibilité des créneaux aux jours et heures souhaités par le Client.

6.1 Réservation en ligne

6.1.1 Crédit d'un compte client

Pour effectuer une réservation en ligne, le Client doit créer un compte personnel sur le Site en remplissant le formulaire d'inscription et en renseignant avec exactitude les informations suivantes :

- nom et prénom ;
- adresse postale complète ;
- adresse e-mail valide ;
- numéro de téléphone portable ;
- mot de passe personnel et confidentiel.

Le Client s'engage à fournir des informations exactes, à jour et complètes ainsi qu'à les actualiser en cas de modification. Toute fausse déclaration ou omission susceptible d'induire NVS en erreur engage la responsabilité du Client et peut entraîner la suspension ou la suppression de son compte.

Le compte client est strictement personnel et non cessible ni partageable.

6.1.2 Etapes de réservation

Une fois son compte créé, le Client suit les étapes suivantes pour finaliser sa commande :

1. Sélection de la formule souhaitée (accès unique ou abonnement) ;
2. Choix de la date, de l'horaire et du nombre de participants selon les disponibilités affichées sur le Site ;
3. Vérification du récapitulatif de commande et des informations saisies ;
4. Validation de la commande après avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV ;
5. Paiement intégral du prix de la prestation via le système de paiement en ligne sécurisé.

6.1.3 Confirmation de réservation

Une fois le paiement validé, le Client reçoit un courriel de confirmation récapitulant les éléments essentiels de sa commande (formule choisie, date, heure, montant payé, lieu de la prestation).

Ce courriel vaut accusé de réception de la commande et confirmation de la réservation par le Prestataire.

Aucune réservation ne sera considérée comme ferme avant réception de ce courriel de confirmation.

6.2 Réservation sur place

Le Client peut également effectuer une réservation directement dans les locaux de NVS, auprès du personnel habilité du Prestataire.

6.2.1 Remplissage du bon de réservation

Pour formaliser sa commande, le Client doit remplir un bon de réservation fourni par NVS.

Ce document, dûment complété et signé par le Client, permet de recueillir les informations nécessaires au traitement de la réservation, à savoir :

- le nom et le prénom du Client ;
- une adresse e-mail et un numéro de téléphone valides ;
- la formule choisie (accès unique, abonnement...)
- la date, l'horaire et le nombre de participants souhaités.

Le Client s'engage à fournir des informations exactes et à jour.

6.2.2. Paiement

Le paiement intégral du prix de la prestation est exigé au moment de la réservation sur place.

Aucune réservation ne sera considérée comme ferme sans règlement complet.

6.2.3 Confirmation de réservation

Une fois le paiement effectué et le bon de réservation validé, le Prestataire adresse au Client, à l'adresse électronique indiquée sur le formulaire, un courriel de confirmation de réservation.

Ce courriel récapitule les éléments essentiels du contrat :

- la formule réservée,
- la date et l'horaire de la prestation,
- le montant payé,

6.3 Refus de réservation

NVS se réserve le droit de refuser toute réservation effectuée sur place ou en ligne, pour tous motifs légitimes et notamment dans les cas suivants :

- non-respect des conditions d'âge, de poids ou de sécurité ;
- comportement inapproprié ou contraire aux règles élémentaires de prudence ;
- refus d'accepter les présentes CGV ;
- litige durant une précédente réservation ;
- absence de paiement intégral au moment de la commande ou refus de l'établissement bancaire.

6.4 Organisation des groupes de joueurs

Les réservations peuvent être effectuées pour une ou plusieurs personnes, dans le cadre de sessions individuelles ou collectives.

Pour des raisons d'organisation, de sécurité ou d'optimisation du fonctionnement des salles de jeux, NVS se réserve le droit de regrouper plusieurs réservations distinctes au sein d'une même session, ou au contraire de répartir les participants d'un même groupe sur plusieurs équipes ou espaces de jeu, selon la configuration des lieux et la disponibilité du matériel.

Ces ajustements, qui relèvent du bon fonctionnement du service, n'affectent en rien la nature ni la qualité de la prestation réservée.

Le Client reconnaît et accepte expressément que de tels remaniements de groupes puissent intervenir sans qu'ils ouvrent droit à remboursement, indemnisation ou report.

Article 7 – Jours et horaires d'ouverture – Tarification heures pleines et heures creuses

7.1 Jours et horaires d'ouverture

Les activités proposées par NVS sont ouvertes au public :

- **du mardi au dimanche**, selon les créneaux horaires affichés sur le site <https://www.nvs-vr.fr> ou à l'entrée des locaux ;

- et **fermées le lundi**, sauf ouverture exceptionnelle annoncée par le Prestataire.

7.2 Tarification selon la période

Les tarifs applicables varient selon les plages horaires suivantes :

- **Tarif “Heure creuse”** : applicable du mardi au vendredi jusqu'à 16h59
- **Tarif “Heure pleine”** : applicable du mardi au vendredi à partir de 17h00 et le week-end.

Ces tarifs sont précisés sur le Site et affichés dans les locaux de NVS conformément à la réglementation en vigueur.

Article 8 – Conditions d'accès aux services

Les prestations de réalité virtuelle proposées par NVS sont accessibles à toute personne âgée d'au moins treize (13) ans.

L'accès est interdit aux mineurs non accompagnés d'un adulte responsable.

Les activités de réalité virtuelle ne sont pas recommandées :

- aux femmes enceintes ;
- aux personnes souffrant de troubles épileptiques, cardiaques, neurologiques, moteurs ou de tout autre état pathologique susceptible d'être aggravé par l'exposition à des stimuli visuels, auditifs ou physiques intenses ;
- aux personnes à mobilité réduite ou ne disposant pas de l'usage de leurs deux mains ;

Il appartient exclusivement à toute personne concernée par une situation médicale particulière, une pathologie ou un doute sur son aptitude physique, de solliciter un avis médical préalable auprès de son médecin traitant avant toute participation aux activités proposées.

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des incidents, malaises ou accidents survenant en cas de non-respect de cette recommandation ou d'un état de santé non déclaré.

Par mesure de sécurité, NVS se réserve le droit de refuser l'accès à ses installations à toute personne dont le personnel estime, à son entière discrétion, que l'état de santé, le comportement ou la condition physique ne permettent pas une participation sans risque aux activités proposées.

L'accès aux équipements est en outre limité aux personnes dont le poids est inférieur à 130 kilogrammes, pour des raisons de sécurité, de conformité technique du matériel et selon les recommandations fournies par le fabricant.

Le Client s'engage enfin à respecter l'ensemble des consignes de sécurité et d'utilisation communiquées par le personnel du Prestataire avant et pendant la séance.

Article 9 – Obligations du Client

Le Client s'engage à adopter, pendant toute la durée de sa présence dans les locaux de NVS, un comportement respectueux, prudent et conforme aux consignes de sécurité données par le personnel du Prestataire.

9.1 Règles générales de conduite

Le Client s'interdit :

- tout comportement violent, agressif, injurieux ou de nature à troubler le bon déroulement des activités ou la sécurité des autres participants ;
- toute dégradation, altération ou mauvaise utilisation du matériel de réalité virtuelle ou des installations ;
- toute consommation d'alcool, de stupéfiants ou de substances altérant la vigilance avant ou pendant la session ;

- toute tentative d'accès non autorisé aux zones réservées au personnel ou aux équipements techniques.

Le personnel de NVS est habilité à interrompre immédiatement la séance ou à refuser l'accès à toute personne dont le comportement compromettrait la sécurité des lieux, du matériel, du personnel ou des autres participants.

9.2 Exclusion et absence de remboursement

En cas de non-respect des présentes règles, ou de comportement inapproprié constaté par le personnel, NVS pourra exclure le Client fautif sans préavis ni remboursement, et sans que ce dernier ne puisse prétendre à un quelconque dédommagement.

Cette exclusion pourra intervenir avant ou pendant la session.

Toute dégradation du matériel imputable au Client donnera lieu à une facturation intégrale des réparations ou remplacements nécessaires, sans préjudice de toute action civile ou pénale que le Prestataire jugerait utile d'engager.

9.3 Respect du personnel et des autres participants

Le Client s'engage à respecter le personnel encadrant et les autres participants. Tout acte de harcèlement, d'intimidation ou d'atteinte à l'intégrité physique ou morale d'autrui entraînera une exclusion immédiate du site et, le cas échéant, des poursuites judiciaires.

9.4 Ponctualité

Le Client est tenu de se présenter au minimum vingt (20) minutes avant l'heure prévue de sa séance, afin de permettre son accueil, la remise du matériel et la présentation des consignes de sécurité.

En cas de retard du Client, la durée de la séance sera réduite d'autant, sans que le Prestataire soit tenu de prolonger l'activité au-delà de l'horaire initialement réservé.

Le temps de session perdu du fait du retard du Client ne pourra donner lieu à aucun remboursement, avoir ou report, quelle qu'en soit la cause.

L'absence du Client pour un créneau réservé ne donnera lieu à aucun remboursement.

L'absence ou les retards répétés d'un Client abonné pourra donner lieu, au choix de NVS, aux sanctions suivantes : avertissement, suspension ou résiliation de l'Abonnement.

9.5 Tenues

Le Client doit se présenter à la séance muni d'une tenue vestimentaire adaptée à la pratique des activités de réalité virtuelle, garantissant confort, sécurité et liberté de mouvement.

Sont notamment interdits : les chaussures à talons, les vêtements encombrants, les accessoires susceptibles d'accrocher ou d'endommager le matériel (sacs, bijoux volumineux, ceintures métalliques, etc.).

Le personnel de NVS se réserve le droit de refuser l'accès ou d'exclure toute personne dont la tenue serait incompatible avec la sécurité ou le bon déroulement de la session, sans que cela ne puisse donner lieu à remboursement ou dédommagement.

9.6 Utilisation du Site

L'utilisateur du site internet <https://www.nvs-vr.fr> s'engage à :

- utiliser le Site uniquement à des fins personnelles et non commerciales ;
- ne pas perturber ou tenter de perturber le bon fonctionnement du Site ou des serveurs qui l'hébergent ;

- ne pas accéder ou tenter d'accéder sans autorisation à tout espace, donnée ou fonctionnalité réservée ;
- ne pas introduire de virus, logiciels malveillants ou tout autre code nuisible susceptible d'endommager le Site, d'altérer son fonctionnement ou de porter atteinte aux données des autres utilisateurs ;
- ne pas collecter, extraire ou réutiliser tout ou partie des données présentes sur le Site à des fins commerciales, publicitaires ou concurrentielles ;
- ne pas usurper l'identité d'un tiers ni fournir de fausses informations lors de la création d'un compte ou de l'utilisation du Site.

NVS s'efforce d'assurer la disponibilité permanente du Site.

Toutefois, l'accès peut être interrompu temporairement en cas de maintenance, de mise à jour technique, de force majeure ou de défaillance indépendante de la volonté du Prestataire, sans que cela ne puisse ouvrir droit à indemnisation.

Article 10 – Responsabilités & Assurance

10.1 Responsabilité de NVS

Le Prestataire s'engage à exécuter ses prestations avec toute la diligence et la prudence raisonnables attendues d'un professionnel, conformément aux usages et à la réglementation applicable.

Les équipements et installations sont régulièrement vérifiés et entretenus afin d'assurer la sécurité des participants.

Toutefois, la participation à des activités de réalité virtuelle implique une part de risque inhérente à la nature même de l'expérience (mouvements physiques, perte d'équilibre, désorientation, vertiges, etc.).

La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée :

- en cas de malaise, chute, blessure, vertige, nausée, désorientation ou trouble visuel liés à la sensibilité individuelle du Client ou à un état de santé non adapté à la pratique ;
- en cas de non-respect des consignes de sécurité, d'utilisation ou du comportement exigé par le personnel ;
- en cas d'utilisation anormale, imprudente ou détournée du matériel ou des installations ;
- en cas de comportement inadapté, violent ou dangereux du Client ou d'un autre participant ;
- en cas de fait imputable à un tiers ou à un autre participant ;
- en cas de survenance d'un événement de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

Le Prestataire ne répond que des dommages directs, certains et prévisibles résultant d'une faute prouvée dans l'exécution de ses obligations contractuelles, émanant directement de ses préposés et dirigeants.

10.2 Responsabilité du Client

Le Client participe aux activités sous sa propre responsabilité. Le Client est seul responsable de tout dommage, direct ou indirect, causé au matériel, aux installations, au personnel ou aux autres participants, du fait de son comportement, de sa négligence ou de son non-respect des instructions données.

Les parents ou représentants légaux des mineurs demeurent responsables des actes, comportements et dommages causés par ceux-ci pendant leur présence dans les locaux.

10.3 Assurance

Le Prestataire est titulaire d'une assurance responsabilité civile professionnelle, couvrant les dommages corporels, matériels et immatériels causés à des tiers dans le cadre de son activité et relevant de sa responsabilité.

Cette couverture ne s'étend pas aux dommages provoqués par une mauvaise utilisation du matériel, un non-respect des règles de sécurité, un acte volontaire ou un comportement fautif du Client ou d'un autre participant.

Tout participant est invité à vérifier qu'il dispose d'une assurance responsabilité civile personnelle couvrant les dommages qu'il pourrait causer à des tiers ou au matériel pendant la prestation.

Article 11 – Modalités de paiement

Le paiement s'effectue exclusivement :

- Par carte bancaire sur le Site via une plateforme de paiement sécurisée, pour les achats effectués à distance ;
- En espèces et par carte bancaire pour les réservations effectuées sur place.

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable d'un refus de paiement émanant de l'établissement bancaire du Client.

Le paiement de l'Abonnement s'effectue mensuellement et par prélèvement automatique à partir des coordonnées bancaires renseignées par le Client lors de la souscription, via un prestataire de paiement sécurisé. Le premier paiement est exigible au jour de la souscription de l'Abonnement.

Les paiements suivants interviennent à la même date chaque mois, correspondant à la date d'anniversaire de la souscription.

Le Client garantit qu'il dispose des autorisations nécessaires pour l'utilisation du moyen de paiement choisi et que ce moyen est valide, non expiré et approvisionné.

Les prix sont mentionnés Toutes Taxes Comprises.

Article 12 – Délai de rétractation – Annulation d'une réservation

12.1 Absence de délai de rétractation

En application de l'article L.221-28, 12° du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut pas être exercé pour les prestations d'activités de loisirs qui doivent être fournies à une date ou selon une périodicité déterminée.

Les prestations proposées par NVS (réservations de séances de réalité virtuelle, abonnements à durée fixe ou événements programmés) entrent dans cette catégorie.

En conséquence, toute commande confirmée est ferme et définitive, et aucune demande de rétractation ou de remboursement ne pourra être acceptée.

12.2 Annulation d'une réservation

Le Client peut annuler sa réservation par courriel, à l'adresse contact@nvs-vr.fr au plus tard 48 heures avant la date prévue de la séance.

- Si l'annulation est effectuée dans ce délai, aucun remboursement ne sera effectué, mais le Client bénéficiera d'un avoir d'un montant égal à la somme versée. Cet avoir est valable pendant six (6) mois à compter de sa date d'émission et peut être utilisé pour une nouvelle réservation, selon les disponibilités du planning.
- Toute annulation intervenant moins de 48 heures avant la date prévue ou toute non-présentation du Client entraînera la perte intégrale des sommes versées, sans possibilité d'avoir ni de remboursement.

Article 13 – Propriété intellectuelle

L'ensemble des éléments accessibles sur le site <https://www.nvs-vr.fr> et au sein des locaux exploités par NVS et notamment, sans que cette liste soit limitative, les textes, graphismes, logos, photographies, vidéos, sons, contenus audiovisuels, interfaces, éléments logiciels, scénarios de jeu,

expériences immersives, bases de données, ainsi que la marque “NVS” et tout autre signe distinctif, sont la propriété exclusive du Prestataire ou font l'objet d'une licence d'exploitation dûment autorisée.

Ces éléments sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle et les conventions internationales relatives à la protection des droits d'auteur et des marques.

Toute reproduction, représentation, adaptation, modification, traduction, diffusion, extraction, intégration dans une autre œuvre, ou exploitation totale ou partielle, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite et préalable du Prestataire, est strictement interdite et constitue un acte de contrefaçon au sens du Code de la propriété intellectuelle.

Il est notamment interdit au Client ou à tout tiers, sans l'autorisation écrite et préalable du Prestataire :

- d'extraire, reproduire ou exploiter le contenu visuel, sonore ou interactif utilisé dans les jeux ou animations ;
- d'utiliser le nom commercial, le logo, la charte graphique, les slogans ou tout autre signe distinctif du Prestataire à des fins commerciales ou promotionnelles.

Seules sont autorisées les publications personnelles des clients sur leurs réseaux sociaux personnels.

Article 14 – Suspension & Résiliation

14.1 Il est rappelé qu'en application de l'article 1219 du Code civil, NVS pourra refuser d'exécuter son obligation, alors même que celle-ci est exigible, si le Client n'exécute pas la sienne et si cette inexécution préjudicie de façon suffisamment grave à ses intérêts.

La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception par la partie défaillante de la notification du manquement qui lui aura été adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Cette exception d'inexécution pourra également être utilisée à titre préventif, dans les mêmes modalités, conformément aux dispositions de l'article 1220 du Code civil, s'il est manifeste que le Client n'exécutera pas à l'échéance les obligations qui lui incombent et que les conséquences de cette inexécution sont suffisamment graves pour la Partie lésée.

14.2 Sans préjudice du droit de demander l'indemnisation du dommage et/ou du préjudice subi, en cas d'inexécution par le Client de l'une quelconque de ses obligations au titre du Contrat, NVS pourra, 15 (quinze) jours calendaires après une mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse, prononcer la résiliation de plein droit du Contrat.

En cas d'inexécution ou faute grave, le contrat peut être résilié sans mise en demeure préalable.

Article 15 – Données personnelles, RGPD et Cookies

15.1 Le Prestataire veille au respect de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, et notamment du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et de la loi “Informatique et Libertés” du 6 janvier 1978 modifiée.

Dans le cadre de la réservation, de la création de compte client, de la facturation ou de la communication avec les clients, le Prestataire est amené à collecter des données personnelles des clients, et notamment les données suivantes :

- données d'identification : nom, prénom, âge ;
- coordonnées : adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone ;
- données relatives à la commande : formule choisie, date et heure de la session, nombre de participants, montant payé, mode de paiement ;
- données techniques : adresse IP, logs de connexion au site, identifiants de compte ;
- données de communication : échanges par e-mail ou formulaires de contact.

Aucune donnée dite “sensible” au sens du RGPD (santé, opinions, religion, etc.) n'est collectée.

Les données collectées sont traitées pour les finalités suivantes :

- la gestion des réservations et du suivi des commandes ;
- la création, l'administration et la sécurisation du compte client ;
- la facturation et la gestion comptable des paiements ;
- la communication d'informations relatives aux prestations, modifications ou annulations ;
- la réponse aux demandes d'assistance ou d'information ;
- l'amélioration des services et la réalisation de statistiques internes ;
- l'envoi d'offres commerciales ou promotionnelles, sous réserve du consentement exprès du Client.

Les données collectées sont destinées exclusivement :

- au personnel habilité du Prestataire ;
- à ses sous-traitants techniques (hébergeur, prestataire de paiement, gestion du site web...), agissant sur instructions du Prestataire et soumis à une obligation de confidentialité et de sécurité ;
- et, le cas échéant, aux autorités administratives ou judiciaires lorsque la loi l'exige.

Aucune donnée n'est vendue, échangée ou transférée à des tiers à des fins commerciales sans le consentement exprès du Client.

Conformément aux articles 15 à 22 du RGPD, le Client dispose à tout moment des droits suivants :

- Droit d'accès : obtenir confirmation que des données le concernant sont traitées et en recevoir une copie ;
- Droit de rectification : corriger ou compléter les données inexactes ou incomplètes ;
- Droit à l'effacement (« droit à l'oubli ») : demander la suppression de ses données lorsque leur conservation n'est plus nécessaire ;
- Droit à la limitation du traitement : suspendre temporairement le traitement de ses données ;
- Droit d'opposition : s'opposer à tout moment au traitement de ses données pour des raisons tenant à sa situation particulière, ou à des fins de prospection commerciale ;
- Droit à la portabilité : recevoir les données fournies dans un format structuré et couramment utilisé ;
- Droit de retrait du consentement : lorsque le traitement repose sur le consentement, ce dernier peut être retiré à tout moment.

Ces droits peuvent être exercés par courrier électronique ou postal auprès du Prestataire :

- Par e-mail : contact@nvs-vr.fr
- Par courrier : centre d'affaire MY EXPOBAT, village M2, rue de Lisbonne, Plan de Campagne 13480 Cabriès

Toute demande devra être accompagnée d'une pièce d'identité en cours de validité.

Les données à caractère personnel sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités ci-dessus :

- données de commande et facturation : pendant 10 ans à compter de la fin de la relation contractuelle (obligation légale) ;
- données de compte client : jusqu'à la suppression du compte ou au terme d'une période d'inactivité de 3 ans ;
- données relatives à la prospection commerciale : pendant 13 mois à compter du dernier contact avec le Client.

15.2 Cookies

Lors de la navigation sur le site <https://www.nvs-vr.fr>, des cookies et traceurs peuvent être utilisés par NVS. Ces cookies ont pour finalités principales :

- de permettre le bon fonctionnement technique du Site, notamment l'identification de session, la mémorisation des préférences de navigation et la sécurisation des transactions ;
- de mesurer la fréquentation, les performances et l'audience des pages, en vue d'améliorer les fonctionnalités et l'expérience utilisateur ;
- et, le cas échéant, de personnaliser le contenu et de proposer des offres promotionnelles ciblées, sous réserve du consentement préalable de l'utilisateur.

Les cookies collectent des données : identifiant de session, préférences linguistiques, contenu du panier, choix de cookies, identifiants de compte, adresse IP, pages consultées, durée de visite, origine de la connexion, appareil utilisé, navigateur, comportement de navigation, préférences déclarées, clics sur les annonces, données de géolocalisation approximative...

Aucune donnée dite sensible (santé, opinions politiques, religion, etc.) n'est collectée par le biais de ces cookies.

Lors de sa première visite sur le Site, l'utilisateur est informé, via un bandeau de consentement, de la possibilité d'accepter, refuser ou personnaliser le dépôt des cookies. Le consentement recueilli est valable pour une durée maximale de treize (13) mois, à l'issue de laquelle il sera de nouveau demandé.

Les données collectées sont conservées pendant une durée maximale de treize (13) mois.

L'utilisateur peut à tout moment retirer ou modifier son consentement :

- via le module de gestion des cookies disponible sur le site ;
- ou par le biais des paramètres de son navigateur internet.

Les cookies strictement nécessaires au fonctionnement du Site et à la fourniture du service ne nécessitent pas de consentement préalable.

Article 16 – Droits à l'image & vidéoprotection

16.1 NVS peut être amené à réaliser des photographies ou vidéos des participants durant leur session de réalité virtuelle, à des fins commerciales, publicitaires ou promotionnelles.

Ces images peuvent être diffusées sur les supports de communication du Prestataire, notamment :

- son site internet <https://www.nvs-vr.fr> ;
- ses réseaux sociaux officiels (Instagram, Facebook, TikTok, etc.) ;

La participation à une séance de réalité virtuelle emporte autorisation expresse du participant majeur à être photographié ou filmé par le personnel de NVS, ainsi qu'à l'utilisation de son image dans le cadre des communications précitées, pour une durée maximale de quinze (15) jours à compter de la date de sa participation.

Cette autorisation est donnée à titre gratuit, pour les seuls besoins de la communication de NVS, et ne donne lieu à aucune contrepartie financière.

Les photographies et vidéos réalisées pourront être publiées pendant une durée n'excédant pas quinze (15) jours calendaires à compter de la session concernée. Au-delà de ce délai, aucune nouvelle publication ne sera autorisée, sauf réutilisation des publications déjà publiées (repost etc....).

Aucune photo ou vidéo d'un participant mineur ne sera prise ni diffusée sans l'autorisation préalable écrite de son représentant légal, recueillie sur un formulaire spécialement dédié.

16.2 Les locaux de NVS pourront être équipés d'un système de vidéoprotection, conformément aux dispositions du Code de la sécurité intérieure (articles L.251-1 et suivants) et aux recommandations de la CNIL.

Ce dispositif aurait pour finalités exclusives :

- d'assurer la sécurité des personnes et des biens au sein des installations ;

- d'exercer un effet dissuasif contre les comportements malveillants, les vols, dégradations ou agressions ;
- et, le cas échéant, de permettre l'identification des auteurs d'actes délictueux commis dans les locaux.

Les caméras sont installées dans les espaces accessibles au public et signalées par un panneau d'information visible, mentionnant la présence du dispositif et les coordonnées du responsable du traitement.

Les enregistrements issus du système de vidéoprotection sont conservés pendant une durée maximale de quinze (15) jours calendaires à compter de leur captation, sauf si leur extraction est nécessaire dans le cadre d'une enquête judiciaire ou administrative.

Au-delà de ce délai, les images sont automatiquement supprimées.

Article 17 – Droit applicable, litige et médiateur à la consommation

17.1 Les relations entre NVS et le client sont strictement soumises au droit français.

17.2 Toute contestation relative à l'exécution ou à l'interprétation des présentes, de leurs suites et conséquences devront être portées à la connaissance de NVS par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse postale suivante : centre d'affaire MY EXPOBAT, village M2, rue de Lisbonne, Plan de Campagne 13480 Cabriès.

NVS et le Client feront alors leur possible pour rechercher un accord amiable.

17.3 Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel.

A cet effet et en application des dispositions des articles L. 616-1 et R. 616-1 et suivants du Code de la consommation, les coordonnées du médiateur de la consommation dont relève NVS et auprès duquel les réclamations peuvent être portées par les personnes physiques ayant contracté en dehors de leur activité commerciale, dans le cadre du présent contrat, sont les suivantes : CM2C, Centre de la médiation de la consommation de conciliateurs de justice, 49 rue Ponthieu 75008 Paris, <https://www.cm2c.net/contact.php>.

A défaut d'accord amiable entre NVS et le Client, les tribunaux français seront seuls compétents.